



Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Télec. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, article 176.1, la soussignée donne avis que :

Le rapport financier 2020 sera déposé, pour adoption, à la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le mardi 15 juin 2021, à 14 h 30, par vidéoconférence.

En vertu du décret numéro 735-2021, du gouvernement du Québec, en date du 26 mai 2021, toute séance publique d'un organisme municipal se trouvant dans une région en zone orange ou en zone rouge, doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

Tel qu'indiqué dans le plan de déconfinement présenté, par le premier ministre du Québec François Legault, le 18 mai 2021, il est prévu que plusieurs régions passeront en zone jaune le 14 juin 2021, et ce, sous réserve de l'évolution de la situation pandémique. Toutefois, comme ce changement est hypothétique à l'heure actuelle et qu'il devrait entrer en vigueur la veille de la séance du Conseil municipal du 15 juin 2021, à laquelle doit être adopté le rapport financier 2020, la Municipalité de Val-des-Monts ne peut se baser sur des présomptions et par conséquent cette séance sera tenue comme si la région était en zone orange, sans la présence du public.

Par conséquent, les personnes intéressées à le faire peuvent transmettre des questions puisque l'arrêté ministériel numéro 2020-049 stipule :

« Que si une réunion, une séance ou une assemblée doit, selon la loi, comprendre une période de questions par le public, il soit possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la réunion, la séance ou l'assemblée. »

Les questions doivent être reçues, **au plus tard le 14 juin 2021, 16 h 30**, au bureau de la Municipalité de Val-des-Monts, situé au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9, et ce, de différentes façons, à savoir :

- a) Dans la chute à courrier près de la porte d'entrée principale de l'hôtel de ville, situé au 1, route du Carrefour à Val-des-Monts.
- b) Par courriel à l'adresse suivante : administration@val-des-monts.net

Il est à noter que la séance du Conseil municipal du 15 juin 2021 sera publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

FAIT à Val-des-Monts ce quatrième jour du mois de juin DEUX MILLE VINGT ET UN.

La Secrétaire-trésorière et
Directrice générale,

Patricia Fillet